

MODALITÉS D'ADMISSION

Selon les parcours, un diplôme de Licence obtenu dans la discipline choisie dans une université française ou étrangère sera apprécié. Oral d'admission pour le parcours création, performance et pédagogie musicales, Arts du spectacle : recherche et création, Interarts.

Pour une reprise d'étude ou candidats professionnels : validation d'acquis, prise en charge éventuelle de la formation continue, étude du dossier par une commission de validation.

Master 2 : Accès sélectif et présélection sur dossier.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les débouchés professionnels visés concernent aussi bien la recherche dans le cadre universitaire que sa mise en œuvre au sein des nombreuses professions artistiques (métiers d'art proprement dits, tâches d'organisation et d'administration dans les institutions culturelles, enseignements artistiques, métiers de la danse et du théâtre, metteur en scène, chorégraphe, compositeur, artistes de la musique et du chant, etc.).

La formation ouvre également l'accès au troisième cycle universitaire et à la préparation d'une thèse de doctorat.

Dès la première année, les étudiants sont invités à prendre conseil auprès de l'équipe pédagogique afin d'être informés des poursuites d'études les mieux adaptées à leur projet.

PARTENAIRES



DIPLÔME PORTÉ PAR



Adresse

Université Côte d'Azur : Campus Carlone
98 Boulevard Edouard Herriot, 06200 Nice



Contacts :

Federica FRATAGNOLI, Responsable

✉ Federica.FRATAGNOLI@univ-cotedazur.fr

www creates.univ-cotedazur.fr



Master Arts



univ-cotedazur.com

Master Arts

COMPÉTENCES

Articulation théorie(s)/pratique(s)
Théories et analyses des processus, pratiques et formes artistiques

Les de la formation

Mobiliser culture artistique et méthodes disciplinaires

Articuler recherche et création

Construire son parcours, valoriser ses compétences, son projet de recherche et/ou professionnel



PRÉSENTATION

Ce master accompagne des projets de recherche en danse, musique, théâtre et ethnologie des arts vivants.

Objectifs :

- Élargir les notions d'art et de création en les faisant déborder de leur seul cadre esthétique : musique, danse, théâtre sont abordés non seulement comme des arts de la scène, mais aussi comme des pratiques sociales et/ou culturelles inscrites dans des contextes historiques déterminés, et comme des outils remarquables participant à la construction de savoirs spécifiques à disposition d'une communauté plus large.
- Observer ces phénomènes pluriels de l'art sur scène et en-dehors de la scène, ici et maintenant et dans des temps et des espaces variés, tout en incluant les pratiques telles que marionnettes, mime, musiques actuelles, improvisation, etc.
- Étudier ces phénomènes et leurs traces à partir d'une pluralité d'approches issues des sciences humaines et sociales, de la recherche en arts, et de leurs possibles entrelacs : esthétique, histoire, anthropologie, ethnologie, philosophie, analyse, etc.
- Construire des catégories épistémologiques nouvelles relatives à la création, la transmission, la circulation, les archives dans le domaine des arts vivants.
- Former aux métiers de la composition et de la pédagogie musicales.

ORGANISATION

Ce master accompagne des projets de recherche en pratique (incluant les méthodologies des enquêtes de terrain pour l'ethnologie des arts vivants), voire de pratique scientifiquement informée ou de recherche-création, au travers de parcours pédagogiques ciblés adossés ou non aux écoles d'art partenaires de Université Côte d'Azur.

La formation du master Arts se décline en 5 parcours au choix :

- « Savoirs du corps dansant : improvisation, transmission, archives »
- « Création, performance et pédagogie musicales » sous convention avec le CRR de Nice et le CIRM
- « Arts du spectacle-théâtre : recherche et création »
- « Ethnologie des Arts Vivants : anthropologie de la danse, ethnomusicologie et ethnoscéologie »
- « Interarts » (parcours à la carte).

Au sein de chaque parcours, les étudiants ont le choix de sélectionner des Unités d'Enseignement « optionnelles » portant sur d'autres disciplines que la leur. Ainsi, pour chaque semestre, l'étudiant peut choisir des UE de sa discipline (majeure), ainsi qu'une ou deux UE dans une autre discipline, voire dans une autre mention ou en école d'art, ou encore sous forme de stage (mineure). La liste des UE optionnelles est mise à jour chaque année.